

**Referate aus den thematischen Workshops
"Bildung", "Jugend", "Medien", "Wirtschaft" =
Exposés des ateliers thématiques "Formation",
"Jeunesse", "Médias", "Économie" = Relazioni
dei workshop tematici "Formazione",
"Gioventu", "Media", "Economia" = Refera...**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **7 (1997)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**CORNELIA OERTLE BÜRKI
VIVIANE DUBATH
IVAN DUC
ANDRÉ GACHET**

**REFERATE AUS DEN THEMATISCHEN
WORKSHOPS «BILDUNG», «JUGEND»,
«MEDIEN», «WIRTSCHAFT»**

**EXPOSÉS DES ATELIERS THÉMATIQUES
«FORMATION», «JEUNESSE», «MÉDIAS»,
«ÉCONOMIE»**

**RELAZIONI DEI WORKSHOP TEMATICI
«FORMAZIONE», GIOVENTÙ»,
«MEDIA», «ECONOMIA»**

**REFERATS DALS WORKSHOPS TEMATICS
«SCOLAZIUN», «GIUVENTETGNA»,
«MEDS», «ECONOMIA»**

WORKSHOP / ATELIER

BILDUNG – FORMATION – FORMAZIONE – SCOLAZIUN

Cornelia Oertle Bürki

Austausch und Verständigung sind die Leitthemen, die sich durch alle Veranstaltungen hindurchziehen, Bildung ist der Fokus für diesen Workshop und die einleitenden Ausführungen. Wenn wir uns fragen, welche bildungsmässigen Voraussetzungen für Austausch und Verständigung notwendig sind, ist das Thema Fremdsprachenunterricht angesprochen. Ohne Kenntnisse anderer Landessprachen, ohne Kenntnisse anderer Kulturgemeinschaften sind Verständigung und Austausch schwierige Unterfangen. In der Folge soll die Rolle der Erziehungsdirektorenkonferenz EDK bei der Schaffung dieser bildungsmässigen Voraussetzungen dargelegt werden. Diese Rolle nachzuvollziehen ist ohne elementare Kenntnisse des komplexen schweizerischen Bildungssystems nicht möglich, weshalb dieses zu allem Anfang kurz skizziert werden soll.

Darauf folgt ein Rückblick über Entwicklungen im Bereich von Austausch und Verständigung aus der Sicht der EDK und eine Übersicht über aktuelle Tendenzen und Herausforderungen im Fremdsprachenbereich. Ein kurzer Bericht über die Diskussionen in den Workshops zum Thema Bildung soll diesen Beitrag abrunden.

Das Schweizerische Bildungswesen

Die Kompetenzaufteilung im Bildungsbereich ist im föderalistischen System der Schweiz relativ komplex. Dem Bund werden im Bereich der Bildung durch die Bundesverfassung nur einige spezifische Aufgaben übertragen, so dass die Organisation des Schulwesens im wesentlichen in die Kompetenz der Kantone fällt. Es gibt 26 verschiedene Schulgesetzgebungen und somit 26 unterschiedliche Schulsysteme. Die Koordination dieser Systeme wurde seit den sechziger Jahren durch die zunehmende interkantonale Mobilität und den Ausbau des Bildungswesens zu einem wichtigen Bedürfnis. Die schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK), 1897 als lockerer Zusammenschluss gegründet, wurde umgestaltet, ein Sekretariat eingerichtet und ausserdem Regionalkonferenzen geschaffen, welche die 26 Kantone zu 4 Regionen zusammenfassen (Nordwestschweiz, Ostschweiz, Inner-schweiz, Westschweiz und Tessin). Damit wurde dem Umstand Rechnung getragen, dass einzelne Kantone aus sprachlichen, historischen oder geographischen Gründen eine besondere Zusammenarbeit anstreben. Gewisse Harmonisierungen und Absprachen konnten und können so auf Regionalebene stattfinden. Ein wichtiges rechtliches Instrument zur

Koordination und Harmonisierung des Schulwesens ist mit dem Schulkonkordat im Jahre 1970 «zur Förderung des Schulwesens und zur Harmonisierung des entsprechenden kantonalen Rechts» (Art. 1) geschaffen worden.

Die EDK verfügt nebst dem erwähnten Sekretariat ausserdem über ständige Kommissionen welche sich verschiedener Bildungsfragen annehmen und die EDK als Fachgremien beraten. Die EDK selbst hat zwar keine gesetzgebende Gewalt, sie kann jedoch Empfehlungen und Erklärungen zuhanden der Kantone herausgeben, Empfehlungen, wie sie häufig von den erwähnten Expertengremien erarbeitet werden, deren Umsetzung jedoch dann in die Kompetenz der Kantone fällt.

Entwicklungen im Fremdsprachenunterricht in der Schweiz

Im Bereich des Fremdsprachenunterrichts hat nun die EDK etliche Male Empfehlungen herausgegeben. Dem dieser Tagung vorangegangenen Versand mit vorbereitenden Unterlagen sind die zwei neuesten Empfehlungen, resp. Erklärungen der EDK beigelegt worden, zum einen die *Empfehlungen zur Förderung des nationalen und internationalen Austausches im Bildungswesen* von 1993, zum andern die *Erklärung zur Förderung des zweisprachigen Unterrichts* in der Schweiz von 1995.

Die erste Intervention der EDK auf dem Gebiet des Fremdsprachenunterrichts datiert von 1975 und war ein wichtiger schulpolitischer Meilenstein in Sachen Harmonisierung des Fremdsprachenunterrichts. Diese ersten Empfehlungen wurden von einer 1973 eingesetzten Expertenkommission zur Einführung und Koordination des Fremdsprachenunterrichts in der obligatorischen Schulzeit erarbeitet. In den einleitenden Erwägungen zum Dokument *Empfehlung und Beschlüsse betreffend Einführung, Reform und Koordination des Unterrichts in der zweiten Landessprache für alle Schüler während der obligatorischen Schulzeit*, wie der Titel integral heisst, wurde betont, dass «Kenntnisse in einer zweiten Landessprache für alle Schweizer von grossem staats- und kulturpolitischem Interesse» seien und dass «die Schweiz dadurch zur Verwirklichung einer europäischen Kulturpolitik» beitrage. In diesen Empfehlungen wurde u.a. festgehalten, welche andere Landessprache für welche Landesteile die erste Fremdsprache sei und dass der Unterricht der ersten Fremdsprache idealerweise in der 4. - 5. Primarschulklasse beginnen sollte. Letzteres ist, von einer Ausnahme abgesehen, im Laufe der letzten Jahre nach zum Teil sehr engagierten Volksabstimmungen nun in allen Kantonen eingeführt worden.

Nebst diesen strukturellen Aspekten beinhalten diese Empfehlungen auch wichtige inhaltliche Impulse, da die methodisch-didaktischen Ausführungen im Anhang darauf hinzielen, die kommunikativen Fähigkeiten der Lernenden zu stärken. Von den vier Fertigkeiten Hörverstehen, Spre-

chen, Leseverstehen und Schreiben wurde den ersten beiden grösstes Gewicht beigemessen. Damit war eine Neuausrichtung des Fremdsprachenunterrichts vorgezeichnet, die die Mündlichkeit gegenüber dem Wissen über die Sprache bevorzugt und wie sie noch heute sehr aktuell ist.

1977 dann wurde die obige Expertenkommission abgelöst durch den Ausschuss Langue 2 als Organ der Pädagogischen Kommission. Der Ausschuss L2 hatte und hat zur Aufgabe, die Regionen in Sachen Fremdsprachenunterricht zu unterstützen und Modellvorschläge für den Fremdsprachenunterricht zu entwerfen. Er ist im Laufe der Jahre zu einer wichtigen gesamtschweizerischen Institution in Sachen Fremdsprachenunterricht geworden, der immer wieder inhaltliche und strukturelle Reformen im Fremdsprachenunterricht initiiert und begleitet hat. Die Arbeit des Ausschusses L2 untersteht dem Prinzip der Subsidiarität, gleichzeitig stellt er sich Regionen und Kantonen auf Anfrage beratend zur Verfügung.

In den Empfehlungen von 1985 zur *Förderung des Schüler- und Lehreraustausches zwischen den Regionen des Landes* wurden die Kantone eingeladen, Austauschprojekte zu verwirklichen und in Austauschfragen mit der ch Stiftung in Solothurn zusammenzuarbeiten.

1986 folgten die *Treffpunkte Fremdsprachenunterricht am Übergang von der obligatorischen Schulzeit zu den Anschluss-Schulen*. Insbesondere dem Übergang von der obligatorischen Schulzeit zu den Anschluss-Schulen der Sekundarstufe II sollte vermehrt Beachtung geschenkt werden, damit der Fremdsprachenunterricht in den weiterführenden Schulen kontinuierlich weitergehen kann. Dem Thema Übergänge wurden auch zwei Foren des Ausschusses Langue 2 gewidmet, Foren wie sie regelmässig durchgeführt werden, um schweizerische Fachexperten z.T. unter Einbezug internationaler Referenten im Hinblick auf ein bestimmtes Thema zu versammeln. Das letzte Forum von 1993 dürfte im Zusammenhang mit dem Tagungsthema besonders interessieren. Es stand unter dem Motto: *Mehrsprachiges Land - Mehrsprachige Schulen: Effizientes Sprachenlernen durch Sachunterricht in einer anderen Sprache*, und ist auch als Dossier EDK erschienen.

Ein nächster und letzter Meilenstein in der Geschichte des Ausschusses wird das für Januar 1997 geplante Forum L2 in Yverdon sein. Es wird in Zusammenarbeit mit dem Nationalen Forschungsprogramm 33 durchgeführt und steht im Zeichen der Umsetzung der für den Sprachbereich relevanten Projekte aus dem NFP 33.

Der Ausschuss L2 hat auch regelmässig Mandate an Expertinnen und Experten im Fremdsprachenbereich zur Bearbeitung spezifischer Themen vergeben, eines der letzten, das demnächst als Dossier EDK erscheinen wird, ist eine *Studie über die Gymnasial-Maturität und Berufsmaturität in anderen Landessprachen*.

Im Rahmen grösserer struktureller Änderungen hat die EDK beschlossen, die pädagogische Kommission und somit auch den Ausschuss L2 aufzulösen und durch Strukturen zu ersetzen, die den neuen Bedürfnissen eines sich wandelnden Bildungswesens besser gerecht werden können. Die Anliegen des Fremdsprachenunterrichts sollen vermehrt von den 4 Regionen wahrgenommen werden, definitive Entschlüsse sind jedoch noch keine gefallen, da das Dossier momentan bei den Regionen in Vernehmlassung ist.

Aktuelle Tendenzen

Die Regionen sind ihrerseits in Sachen Fremdsprachenunterricht aktiv. Wie schon erwähnt, haben mit einer Ausnahme alle Kantone den Unterricht der ersten Fremdsprache spätestens in der 5. Klasse angesetzt. Dies war ein lang dauernder Prozess, denn es mussten auch die entsprechenden strukturellen Bedingungen geschaffen werden, so etwa die Qualifizierung der Lehrkräfte.

Nach der erfolgreichen Vorverlegung des Unterrichts der ersten Fremdsprache sind nun viele Kantone daran, ihre Schwerpunkte neu auszurichten und sich Gedanken zu machen, wie die regionale Zusammenarbeit in Sachen Fremdsprachenunterricht zukünftig gestärkt werden könnte.

Einige Beispiele von Aktivitäten in den Regionen sollen die heutige Situation illustrieren:

In der Nordwestschweiz ist gemeinsam mit der Innerschweiz ein Gesamtsprachenkonzept erarbeitet worden, über welches im Herbst 1996 definitiv beschlossen werden soll. Im Tessin sind ebenfalls sprachenzonzeptuelle Überlegungen im Gange und zwar wird der Stellenwert des Deutsch-, Französisch- und Englischunterrichts auf den verschiedenen Schulstufen genauer definiert. In der Romandie gibt es unter anderem Projekte immersiver Klassen, so z.B. im Wallis, wo an mehreren Orten auf verschiedenen Schulstufen immersive Klassen geführt werden.

Das Thema Immersion/bilingualer Unterricht ist überdies ein Thema, das laufend an Aktualität gewinnt, wie man auch in der schon erwähnten *Erklärung zur Förderung des zweisprachigen Unterrichts in der Schweiz* von 1995 nachlesen kann. «Unter zweisprachigem Unterricht ist Sachunterricht in einer fremden Sprache mit zeitlich vorgelagertem, parallelem oder nachfolgendem Fremdsprachenunterricht zu verstehen, wobei auch der Gebrauch und Erwerb von Zweitsprachen in der vorschulischen Erziehung zu diesem Unterricht zu zählen ist», heisst es in der Einleitung zum Bericht zu dieser Erklärung. Bilingualer Unterricht wird aktuell in der Fachwelt als äusserst effizientes Mittel zum Sprachenlernen gewertet und nicht nur in der Schweiz stark gefördert. Gesamtschweizerisch gibt es an verschiedenen Orten Projekte mit Schulen und Schulklassen, die bilingualen Unterricht auf den verschiedensten Schulstufen praktizieren.

Meist sind es noch kleinere Projekte in der Pilotphase, aber angesichts der ganz praktischen Schwierigkeiten, denen solche Projekte begegnen, sind hier gewichtige Fortschritte auszumachen. Es zeigt sich nämlich, dass es ausserordentlich schwierig ist, Fachlehrerinnen und Fachlehrer mit den entsprechenden Sprachkenntnissen zu finden. Idealerweise handelt es sich um Muttersprachler, welche ihr Fach in einem anderen Sprachraum unterrichten. Dies scheint je nach Schulstufe eine sehr grosse Erschwernis darzustellen.

Ein weiteres Projekt, das mit der Annahme des Sprachenartikels nun zu neuer Aktualität gefunden hat, ist das *schweizerische Mehrsprachenzentrum*. Im Rahmen des Ausschusses L2 wurde in den Jahren 1990/91 ein Konzept für ein solches Zentrum erarbeitet, dem man von Seiten der EDK zwar Wohlwollen entgegenbrachte, das aber zurückgestellt werden sollte, bis Klarheit über das Schicksal des Sprachenartikels herrscht. Dies ist seit dem Frühjahr dieses Jahres der Fall und somit ist dieses Mehrsprachenzentrum wieder neu ein Thema. Der Bund wird sich in Zusammenarbeit mit der EDK und anderen beteiligten Instanzen in den nächsten Monaten und Jahren dieser Frage annehmen.

Die neuesten Trends zum Thema Verständigung aufzuführen wäre nicht vollständig, ohne den Bogen zu einem internationalen Kontext zu schlagen. Obwohl nicht Mitglied der EU, engagiert sich die Schweiz europaweit in Gremien, die u.a. auch der interkulturellen Verständigung dienen. So hat die Schweiz als Mitglied des Europarates das Teilabkommen für das Europäische Fremdsprachenzentrum in Graz unterzeichnet. Dies ist ein für eine Phase von drei Jahren bewilligtes Pilotprojekt, welches durch regelmässiges Anbieten von Seminarien die europäische Zusammenarbeit im Bereich des Fremdsprachenunterrichts fördern soll. Die Schweiz entsendet seit dem Start des Zentrums 1995 regelmässig Teilnehmerinnen und Teilnehmer an diese Seminarien, ausserdem haben schweizerische Bildungsfachleute schon verschiedentlich Veranstaltungen im Rahmen von Graz angeboten.

Ebenfalls im Rahmen des Europarates wird zur Zeit unter Mitarbeit der Schweiz daran gearbeitet, einen *Cadre de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues* zu entwickeln. Dieser *cadre de référence* sieht u.a. eine Skala von sechs unterschiedlichen Niveaus fremdsprachlicher Kompetenzen vor, die zur Einschätzung der Fremdsprachenkenntnisse dient. Die Skala soll Bestandteil eines europäischen Sprachenportfolios werden, ein Projekt, welches am Europarats-Symposium von Rüslikon im Jahr 1991 lanciert wurde. Das Symposium stand unter dem Thema *Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe: Objectifs, évaluation, certification* und hat auch in der Schweiz rege Nachfolgeaktivitäten initiiert. Das neueste Produkt der Schweizer Gruppe, erarbeitet in Zusammenarbeit mit einem Projekt im Rahmen des NFP 33, ist der Entwurf eines Sprachenportfolios, dessen Vernehmlassung bis im Herbst 1996 abgeschlossen sein sollte.

Ein weiteres internationales Projekt ist die Zertifizierung im Bereich *Deutsch als Fremdsprache*. Die Schweiz beteiligt sich zusammen mit Österreich und der Bundesrepublik Deutschland an einem Kooperationsprojekt zur Revision internationaler Diplome für Deutsch als Fremdsprache. Gemeinsam ist eine trinationale Kooperationsvereinbarung ausgearbeitet worden, welche in den nächsten Monaten definitiv verabschiedet werden soll. Die zuständigen Stellen der Schweiz haben dem Institut für Deutsche Sprache der Universität Freiburg die Federführung für unser Land übertragen.

Das schweizerische Engagement in diesen internationalen Aktivitäten hat fruchtbare Auswirkungen auf die Fremdsprachenbildungslandschaft innerhalb der Schweiz und hilft seinerseits mit, dass Austausch und Verständigung auf nationalem Gebiet durch internationale Impulse angereichert werden.

Gruppendiskussionen

Die sehr interessanten Diskussionen in den verschiedenen Workshops kreisten insgesamt um ähnliche Themen, welche in der Folge zusammengefasst kurz dargestellt werden sollen.

Wer nicht sehr eng mit dem schweizerischen Bildungssystem vertraut ist, bekundet zu Anfang meist Schwierigkeiten, das komplexe Funktionieren des föderalistischen Systems zu begreifen. Die verschiedenen Voten zeigten, dass zwar ein gewisses Verständnis für die politischen Gegebenheiten geweckt werden konnte, dass es aber sehr Mühe macht, die einer Vereinheitlichung im Bildungsbereich im allgemeinen und im Fremdsprachenbereich im besonderen durch den Föderalismus gesetzten Grenzen als sinnvoll zu akzeptieren. Damit sind allerdings grundsätzliche Fragen zu unserem Staatsaufbau angesprochen, die weit über die durch eine solche Tagung gegebenen Möglichkeiten hinausreichen.

Ein weiteres diskutiertes Thema war die Frage des schweizerischen Dialektes. Von Seiten der anwesenden Romand(e)s wurde bestätigt, was im Zusammenhang mit Radio und Fernsehen den Deutschschweizerinnen und Deutschschweizern oftmals zum Vorwurf gemacht wird: Der Dialektgebrauch wird als kommunikationshindernd empfunden. Der Dialekt wird nicht oder nur schlecht verstanden und man stellt ernüchtert fest, dass die erworbenen Deutschkenntnisse für das Verständnis der Landsleute jenseits der Sarine vorerst nicht sehr viel nützen. Als Alternative zur altbekannten Forderung, dass Deutschschweizerinnen und Deutschschweizer im Umgang mit den Romand(e)s vorzugsweise das Hochdeutsche zu gebrauchen hätten, wurde die Forderung nach Kursen für Romand(e)s zur Einführung in den (oder einen) Dialekt laut. Diese hätten zum Ziel, den Schülerinnen und Schülern zumindest passive Dialektkenntnisse zu vermitteln, was für den Dialog zwischen den schweizerischen Sprachgemeinschaften sehr kommunikationsfördernd sein könnte.

Ein Kernproblem beim Fremdsprachenerwerb, das mehrmals angetönt wurde, sind Haltungsfragen gegenüber der anderen Kultur und Sprachgemeinschaft. Eng damit verbunden ist die Motivation für das Fremdsprachenlernen. Diese Faktoren sind es, welche einen grossen Einfluss auf Lernerfolg oder Misserfolg ausüben können. Die Problematik ist sehr vielschichtig und nicht zuletzt auch eine gesamtgesellschaftliche Frage. Eine Möglichkeit, hier Einfluss zu nehmen, wäre, die Haltung der betreffenden Lehrkräfte positiv zu beeinflussen. Deshalb muss der Lehrerbildung im Fremdsprachenbereich sehr grosse Aufmerksamkeit geschenkt werden. Austausch, so wurde angeregt, sollte während der Ausbildung für angehende Lehrerinnen und Lehrer aller Schulstufen obligatorisch sein. Durch ein gutes Austauscherlebnis der Lehrkraft könnten vermehrt positive Übertragungseffekte auf die Schülerinnen und Schüler stattfinden.

Eng verknüpft mit den Themen Haltung und Motivation ist der Stellenwert der englischen Sprache. Englisch ist, einigermassen unbestritten, die neue lingua franca und hat den Ruf, leichter erlernbar zu sein als etwa Deutsch oder Französisch, weshalb die Motivation fürs Englischlernen bei vielen Schülerinnen und Schülern weitaus grösser ist als für die erste Fremdsprache. Auch der Lernerfolg fällt meist positiver aus, allerdings nicht unbedingt wegen der leichteren Erlernbarkeit des Englischen, sondern weil der Umstand, dass bereits Kenntnisse in einer Fremdsprache erlernt wurde, sich lerntheoretisch positiv auf das Erlernen weiterer Fremdsprachen auswirkt.

Die Einführung des Unterrichts der ersten Fremdsprache ab spätestens der 5. Klasse wurde allgemein sehr begrüsst, gleichzeitig wurde aber auch der Wunsch geäussert, das Startalter noch weiter zu senken, um den Blick auf das Andere von frühester Kindheit an auch sprachlich zu fördern.

Nicht zuletzt wurde eine Anregung gemacht, welche zwar nicht in die Kompetenz der obligatorischen Schulbildung fällt, die aber vielleicht von Verantwortlichen der Erwachsenenbildung und von Seniorenuniversitäten überdacht werden könnte. Austauschprogramme für Seniorinnen und Senioren zu fördern könnte mithelfen, Gräben auszuebnen, reaktionäre Tendenzen aufzufangen und Vorurteile abzubauen. Dies könnte in den heute zum Teil schwierigen Zeiten der Verständigung zwischen den Sprachgemeinschaften nicht zu unterschätzende gesellschaftspolitische Auswirkungen haben und das Klima in der Schweiz wohlthuend beeinflussen.

OUF!
IL PARLE PAS
ENCORE ANGLAIS!



BARSIGUE

© by FORUM HELVETICUM

WORKSHOP / ATELIER JUGEND – JEUNESSE – GIOVENTÙ – GIUVENTETGNA

Viviane Dubath

Introduction

La question de la compréhension entre les jeunes des différentes régions linguistiques doit également être considérée sous l'angle des loisirs des jeunes et des activités extra-scolaires. Compte tenu de l'hétérogénéité de la jeunesse et de ses aspirations, le groupe de travail s'est concentré sur les activités de jeunesse extra-scolaires organisées au niveau suprarégional.

De nombreuses activités de jeunesse extra-scolaires sont organisées au niveau suprarégional voire national, ce qui suppose de la part des jeunes impliqués des connaissances linguistiques suffisantes d'une deuxième langue nationale pour pouvoir communiquer. De plus, étant donné que ces activités se situent en dehors du milieu professionnel, scolaire ou familial, la rencontre entre jeunes de différentes régions dépend presque exclusivement d'une idée ou d'un projet commun.

Par conséquent, contrairement au domaine professionnel ou à l'école, dans les activités extra-scolaires l'échange et la communication passent par un projet commun ou par la volonté de s'ouvrir à d'autres cultures. L'apprentissage d'une langue n'est souvent pas l'aspect primordial qui motive l'échange ou des activités en commun.

Ce qui se fait déjà

L'importance des activités de jeunesse extra-scolaires en vue d'une meilleure compréhension entre les jeunes des différentes régions linguistiques est reconnue depuis longtemps. C'est pourquoi il convient de rappeler ce qui se fait dans ce domaine.

Au niveau législatif

Les directives pour le calcul des subventions selon la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires (LAJ) de 1989 valorisent explicitement le multilinguisme des activités de jeunesse extra-scolaires. En effet, les activités suprarégionales ou nationales réalisées en plusieurs langues (et particulièrement dans les langues nationales) sont mieux dotées et peuvent bénéficier d'un soutien plus large de la part de la Confédération. Le nombre de régions linguistiques représentées par des participantes et des participants aux activités est également pris en compte dans le calcul des subventions.

Au niveau institutionnel

Au niveau national, les associations de jeunesse sont les principales institutions qui organisent des activités de jeunesse extra-scolaires. A partir du moment où leur champ d'activités s'étend sur l'ensemble du territoire suisse ou sur deux régions linguistiques, les associations sont confrontées au multilinguisme et à l'intégration de toutes les régions linguistiques. Malgré les coûts supplémentaires et les difficultés liées au multilinguisme, la plupart des associations s'efforcent d'assurer au mieux la participation de toutes les régions du pays. Généralement, les associations veillent à ce que les documents et les activités soient accessibles au moins en deux langues. En outre, plusieurs mouvements de jeunes qui partent du principe que chacun peut s'exprimer dans sa propre langue ont vu le jour dernièrement.

Enfin, certaines organisations de jeunes se sont concentrées sur les échanges de jeunes en misant sur l'aspect interculturel des échanges. L'apprentissage d'une autre culture et la rencontre priment sur l'apprentissage d'une langue «utile».

Au niveau des activités et des projets de jeunes

Comme cela a déjà été soulevé un peu plus tôt, la rencontre entre les jeunes des différentes régions linguistiques passe souvent par un projet ou une idée commune. Généralement, les jeunes engagés dans ces activités attachent une attention particulière à la représentation des différentes régions linguistiques. Afin de véritablement faire valoir l'idée qu'ils défendent ensemble et compte tenu des moyens financiers modestes dont ils disposent pour réaliser un projet, les jeunes appliquent souvent le principe selon lequel chacun peut s'exprimer dans sa propre langue. Cela présuppose des connaissances au moins passives des autres langues nationales et une volonté explicite de communication malgré les difficultés liées à l'utilisation de plusieurs langues.

Compte tenu de ce qui précède, on peut donc admettre que les associations de jeunesse et les activités extra-scolaires jouent un rôle important dans la promotion de la compréhension entre les régions linguistiques. De plus, pour les jeunes engagés au niveau national, le plurilinguisme est une réalité vécue et acceptée.

Problèmes et lacunes

Cependant, même si des mesures ont été prises en vue d'encourager la rencontre entre jeunes de toute la Suisse, la gestion du plurilinguisme dans les activités de jeunesse extra-scolaires pose souvent de nombreux problèmes difficiles à résoudre.

Sur le plan législatif

Les directives découlant de la LAJ revalorisent explicitement le plurilinguisme. Cependant, les coûts supplémentaires engendrés par l'utilisation de deux voir de plusieurs langues sont supérieurs au montant des subventions auxquelles elle donne droit. Cette valorisation constitue donc avant tout un encouragement au plurilinguisme des activités de jeunesse et non pas une obligation. Les responsables d'activités de jeunesse - généralement des bénévoles - doivent par conséquent constamment évaluer le rapport coût-bénéfice idéal (la compréhension) d'une activité réalisée en plusieurs langues.

Sur le plan des organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse sont dans l'ensemble très sensibles à la question de la compréhension entre les régions linguistiques puisque leur existence au niveau national ne se justifie que par une base (les jeunes) dans toute la Suisse.

Toutefois, les structures de direction des organisations de jeunesse (organes composés de bénévoles), par exemple les comités nationaux ou les commissions, sont largement conduites par des jeunes Alémaniques. Plusieurs études qui ont été menées à ce sujet montrent que les raisons qui expliquent cette situation sont nombreuses. Ainsi, malgré la volonté d'associer activement toutes les régions du pays à leur prises de décisions et à leurs activités, les organisations nationales de jeunesse peinent souvent à trouver des jeunes en provenances des régions latines. De nombreuses stratégies ont été mises en oeuvre pour encourager la participation des minorités linguistiques mais les résultats sont souvent décourageants.

Au niveau des activités de jeunesse

A ce propos, il est intéressant de constater qu'il y peu de thèmes mobilisateurs sur le plan national. Là encore, les sensibilités des jeunes diffèrent considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, on peut comparer la participation des jeunes à deux campagnes de sensibilisation qui ont été menées au niveau national en 1995, l'une portant sur l'environnement (l'Année européenne de la conservation de la Nature) et l'autre sur la lutte contre l'intolérance et le racisme («Tous différents - Tous égaux»). Pour les deux campagnes, un fonds destiné à encourager des projets de jeunes avait été prévu. Sur cette base et toutes proportions gardées, il s'est avéré que les jeunes Alémaniques se sont plus enthousiasmés pour la protection de la Nature que les jeunes Romands. En revanche, pour la Campagne «Tous différents - Tous égaux», les jeunes Romands ont été plus actifs que les jeunes Alémaniques. Il serait dangereux d'en conclure que les uns sont plus écologiques ou plus tolérants que les autres. Cet exemple donne simplement un aperçu de la difficulté de trouver un

thème ou un projet capable de canaliser l'engagement des jeunes de toutes les régions linguistiques.

Au niveau des loisirs

La culture dans laquelle baignent des jeunes est de plus en plus dominée par l'anglais (musique, cinéma, multimedia, publicité). Le vocabulaire des jeunes s'étoffe de jour en jour de mots issus de l'anglais. Par ailleurs, l'anglais est devenu en quelque sorte la langue standard de communication entre les jeunes en voyage. Aussi, il n'est pas rare qu'en Suisse aussi l'anglais soit proposé voir même utilisé comme langue suprarégionale. Cela pose bien entendu le problème plus général de l'identité nationale et de la perception que les jeunes ont de cette identité.

En résumé, on peut donc dire que le plurilinguisme en Suisse est une réalité acceptée, reconnue et vécue par les jeunes engagés dans des associations ou des activités de jeunesse. Toutefois, ce plurilinguisme est une contrainte supplémentaire à laquelle les jeunes sont confrontés lorsqu'ils désirent réaliser une activité nationale. Dans l'ensemble, ils souhaitent que cette particularité helvétique puisse s'exprimer dans les organisation et dans les activités. Dans cette optique, la plupart des jeunes engagés sont prêts à fournir un effort supplémentaire, que ce soit en assurant des traductions ou alors, en acceptant le principe selon lequel chacun peut s'attendre à être compris lorsqu'il s'exprime dans sa propre langue. Or ce principe est à comprendre comme un objectif à long terme. En effet, à l'heure actuelle, les jeunes qui peuvent appliquer ce principe bénéficient généralement d'un niveau de formation supérieur, ce qui ne représente pas - et de loin - la majorité des jeunes vivant en Suisse. Sans compter le nombre de jeunes étrangers de deuxième génération qui pratiquent encore une autre langue en famille!

Quant au système des traductions, il doit être considéré comme une mesure à court et moyen terme. Il est important que chaque jeune puisse accéder à l'information ou participer à des activités de jeunesse sans être pénalisé par la langue. Cependant, le système de traduction peut aussi être une entrave à la compréhension et à l'échange entre les régions linguistiques dès lors que les activités ne se font plus en commun mais de façon parallèle.

Propositions adressées à la Confédération pour améliorer la compréhension et favoriser le plurilinguisme dans les activités de jeunesse extra-scolaires au niveau national

- Mettre à disposition des organisations de jeunesse un service central de traduction auquel elles pourraient recourir lorsque cela est nécessaire. En effet, les organisations dont les responsables sont généralement des bénévoles n'ont souvent pas les ressources financières ou personnelles

pour assurer des traductions. Lorsque des documents ou des activités sont réalisés en plusieurs langues - ce qui est généralement le cas pour les organisations suprarégionales - une part importante du budget de ces activités est consacré aux traductions. Cette part du budget ne peut donc pas être allouée à des activités ou à des projets, alors que ce sont justement les activités et les projets qui devraient être le moteur de ces organisations.

- Mettre sur pied un Centre suisse de la jeunesse qui offrirait, à l'instar du Centre européen de la jeunesse, des cours de langues destinés aux responsables des activités de jeunesse extra-scolaires. Une telle institution permettrait aux jeunes, indépendamment de leur niveau scolaire ou de leurs capacités financières, d'apprendre au moins une deuxième langue nationale de façon à pouvoir assumer des charges dans le domaine des activités de jeunesse extra-scolaires au niveau supra-régional. Cette mesure contribuerait d'une part à améliorer la compréhension entre les jeunes des différentes régions et, d'autre part, à favoriser l'émulation de projets communs.

Sur le plan législatif, il serait possible d'ancrer ces mesures dans la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires ou dans une loi fédérale sur les langues.

Ces mesures constituent avant tout un soutien et un encouragement à l'utilisation des langues nationales dans les activités de jeunesse extra-scolaires. Comme cela a déjà été souligné à plusieurs reprises, les activités de jeunesse extra-scolaires sont généralement l'expression d'un projet de société. La difficulté de réunir les jeunes de toutes les régions du pays sous un projet commun n'est pas seulement une question de langues. Pour que les mesures proposées ci-dessus aient véritablement un sens, elles devraient être accompagnées d'une réflexion sur la cohésion nationale, sur la Suisse de demain dans un monde où la communication et la standardisation prennent une place toujours plus importante. Cette recommandation s'adresse en premier lieu aux «leaders» d'opinion de notre pays. La Confédération pour sa part devrait susciter et encourager ce type de réflexion chaque fois que cela est possible.

WORKSHOP / ATELIER MEDIEN – MÉDIAS – MEDIA – MEDS DA MASSA

Yvan Duc

Par rapport à la radio et à la télévision, où l'utilisation des dialectes alémaniques le dispute de plus en plus à celle du «bon» allemand, la presse écrite dispose d'un net avantage: ses journalistes, s'ils veulent s'exprimer dans la langue la plus usitée de ce pays, n'ont d'autre choix que d'écrire en «Schriftdeutsch». Que l'attitude des médias audio-visuels soit critiquable du point de vue de la compréhension entre les diverses communautés de Suisse ou, ainsi que l'a longuement expliqué le directeur de la communication et du marketing de la SSR Roy Oppenheim, qu'elle soit défendable sur un plan strictement commercial, finalement peu importe. On pourrait s'attendre, vu l'absence de tentation vernaculaire écrite, à ce que les journaux exploitent au maximum ce «créneau» des échanges linguistiques. A ce qu'ils jouent sur le fait que leurs lecteurs peuvent relire trois fois si nécessaire un mot, une expression, une phrase écrits dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas forcément et auxquels ils se sont achoppés. A ce qu'ils n'hésitent pas, grâce à des possibilités de mise en page de plus en plus souples, à se montrer didactique tout en variant les genres. A ce qu'ils aillent par exemple jusqu'à publier des textes avec traduction des mots clés dans un encadré, ce qui est de toute façon plus rapide que de rédiger un résumé dans une autre langue...

Las! Quotidiens et périodiques, pour toutes sortes de raisons plus ou moins honorables, passent infiniment plus de temps à montrer du doigt une barrière de röstis soit disant de plus en plus haute qu'à favoriser la compréhension entre les communautés linguistiques. A court terme, il est vrai, ça se vend mieux. Et, accessoirement, ça défoule les journalistes ayant quelque part décidé une fois pour toutes que l'erreur de la Suisse multilingue et multiculturelle, c'est, tout simplement, d'exister.

Prenons les journaux publiant régulièrement une chronique rédigée dans une langue autre que celle de la majorité de leurs lecteurs. Nous n'avons trouvé que deux quotidiens et un hebdomadaire pratiquant régulièrement et depuis longtemps l'«exercice»: la «Basler Zeitung», le «Bund» et la «CoopZeitung». La première a créé une rubrique en français intitulée «Une bouffée d'air de Romandie» et rédigée depuis une douzaine d'années au moins par Roland Brachetto. Ses textes traitent plutôt de problèmes de portée générale, mais avec un avis typiquement romand. Une ou deux phrases en allemand, imprimées en caractère gras, permettent tout de suite aux lecteurs germanophones de cerner le sujet abordé. Ils paraissent toujours le samedi en alternance, une fois sur quatre, avec une rubrique similaire en italien intitulée «Dagli amici a Sud», tenue actuellement par Françoise Gehring Amato.

Le «Bund», lui, dispose depuis une quinzaine d'années d'une rubrique hebdomadaire baptisée «Berner Alltag», paraissant également le samedi. Toutes les trois ou quatre semaines, elle est rédigée entièrement en français, sans résumé ni traduction, ne serait-ce qu'en une ou deux lignes, en allemand. Elle est tenue, aujourd'hui, par Cornelia Mühlberger de Preux. Quant à la «CoopZeitung», elle publie une fois par mois en moyenne, depuis huit ans environ, une page rédigée entièrement en romanche: la «Pagina Rumantscha». Cette rubrique, vu qu'il y a plus de personnes comprenant cette langue hors des Grisons que dans ce canton, ne paraît pas seulement dans l'édition rhétique de «CoopZeitung», dont le contenu rédactionnel varie partiellement selon les régions, mais dans toute l'aire de diffusion de la version germanophone de cet hebdomadaire. A noter justement la présence, pas du tout gênante bien au contraire, d'une liste de quinze à vingt mots ou expressions traduits en allemand, en fin d'article, afin de faciliter la lecture de celui-ci.

D'autres journaux ont bien sûr, eux aussi, tenté l'exercice. A la fin des années quatre-vingt par exemple, les rédacteurs en chef respectifs de «La Liberté» et des «Freiburger Nachrichten», François Gross et Eric Camenzind, avaient procédé durant un certain temps à un échange de texte rédigé dans la langue propre à chacun de ses auteurs, avec résumé du contenu dans celle de la majorité des lecteurs. Mais, par manque de véritable motivation d'après ce dont se souvient le soussigné, cela n'avait duré que quelques mois. Dommage. Fribourg, canton soi-disant bilingue quand il s'agit d'en faire la promotion économique, se devrait de montrer l'exemple aussi via sa presse écrite. Et ne pas laisser la seule radio locale, dont le canal alémanique a décidé depuis plusieurs années déjà de diffuser ses émissions d'information en bon allemand, se targuer d'être un média, du moins partiellement, bilingue.

Autre tentative éphémère en matière de publication d'articles dans un autre idiome que celui du public cible: celle des «Luzerner Neuste Nachrichten» (LNN), qui ont fait paraître avant leur fusion avec la «Luzerner Zeitung» une vingtaine de chroniques écrites en français par Jean-Claude Péclet, alors rédacteur en chef de «L'Hebdo», avec résumé en allemand. Malheureusement, la disparition des LNN a également entraîné celle de cette rubrique.

Certains diront que la rareté ou la brièveté des chroniques dans une autre langue est à mettre sur le compte de l'énorme difficulté qu'ont souvent les lecteurs d'un journal à les lire et, à plus forte raison, à les comprendre. Et que, dès lors, seules les personnes vraiment très curieuses ou déjà à l'aise dans la langue choisie pour ces chroniques les liront. Peut-être, dans certains cas...

Mais alors, pourquoi la formule de la chronique écrite par un auteur d'une autre aire linguistique et traduite dans la langue du journal l'ayant commanditée est-elle presque tout aussi rare et brève? Lors de nos

recherches, quoique certainement trop rapides pour être exhaustives, nous n'avons trouvé qu'un organe de la presse écrite s'adonnant sérieusement à cette pratique. Il s'agit du quotidien «St.-Galler Tagblatt», qui dispose d'une rubrique baptisée «Brückenschlag». Celle-ci paraît une fois par semaine, le samedi, depuis trois ans environ. Son contenu, traduit en allemand par les soins du journal, est alimenté, du côté francophone, par des gens de plume très connus en Suisse romande, comme Jean-Marie Vodoz, José Ribeaud, Daniel Cornu et Gilles Baillod, respectivement ex-rédacteurs en chef de «24 Heures», de «La Liberté», de la «Tribune de Genève» et rédacteur en chef de «L'Impartial». On y trouve également des contributions d'auteurs italophones et romanches.

Certes, là aussi, d'autres se sont essayés à la formule. En 1991 par exemple, année du 700^e anniversaire de la Confédération, «L'Hebdo», «L'Eco di Locarno» et «Das Magazin» avaient publié gratuitement des annonces traduites visant à permettre aux intéressés de trouver, le temps d'un week-end, un partenaire dans une autre partie linguistique du pays. Le «Blick», qui avait lancé après le vote du 6 décembre 1992 sur l'EEE une petite chronique en allemand rédigée par Pierre Pauchard, de «L'Hebdo», avait jeté l'éponge après un an déjà.

Quant au «Nouveau Quotidien», il publiait à ses débuts en 1991 une «Lettre de l'Helvétie» hebdomadaire écrite à tour de rôle par un anglophone genevois, un romanche, un italophone et un germanophone. Leurs textes paraissaient en langue originale, avec traduction intégrale à côté. Cette rubrique rencontrant un écho inversement proportionnel à l'effort fourni pour la rédiger avait elle aussi fait long feu. Elle est bien remplacée aujourd'hui par une page bimensuelle portant le logo «Alémaniques», dont l'idée est de montrer clairement aux Romands, qui sinon ne le remarquent pas forcément ou sautent inconsciemment les articles y relatifs, ce qui se passe outre-Sarine. Mais son rédacteur principal, quoique basé à Zurich, est, malgré tous ses talents, francophone. Idem pour l'écrivaine et journaliste Anne Cunéo, qui envoie chaque semaine à «L'Illustré», depuis les bords de la Limmat où elle vit depuis une quinzaine d'années, une rubrique intitulée «Chronique d'Alémanie».

D'accord, on peut très bien parler des quatre régions linguistiques de la Suisse sans imaginer de rubriques ou de pages idoines, sortes de ghettos où l'on relèguerait toute velléité de compréhension réciproque sans véritable volonté d'aller quotidiennement à la rencontre de l'autre. C'est ainsi que nombre de journaux alémaniques disposent de leur(s) propre(s) correspondant(s) en Suisse romande. Citons par exemple Roger Friedrich pour la «Neue Zürcher Zeitung» (NZZ), Isidore Raposo pour le «Blick», Martin Büttner pour le «Tages Anzeiger» (le successeur de Marcel Schwander), Lukas Schmutz pour la «Basler Zeitung», Kaspar Meuli pour «Facts», Christoph Büchi pour la «Weltwoche», Christa Mutter pour la «Basler Zeitung», les «Schaffhauser Nachrichten» et la «Zürichsee Zeitung» ou encore Evelyne Kobelt pour le «Bund», l'«Aar-

gauer Tagblatt», la «Neue Luzerner Zeitung» ou la «St.-Galler Tagblatt» (cf. le dossier «Salü les Welsch» paru dans «Construire» du 1er mai 1996). Du côté des quelques journaux romands ayant quelqu'un en permanence du côté de Zurich, citons Catherine Bellini pour «L'Hebdo», Thierry Meyer pour «Le Nouveau Quotidien», Victor Fingal pour «Le Matin» ou encore Dominique Chouet pour «24 Heures» et la «Tribune de Genève». Et l'on n'aura rien dit du travail de titan de l'Agence télégraphique suisse (ATS), dont les 63 journalistes germanophones, les 50 francophones et les 15 italophones recensés en 1995 traduisent à longueur d'années, en sus de leur rédaction initiale, plusieurs centaines de dépêches par jour: grâce à elle, chaque titre est heureusement en mesure, ne serait-ce qu'en quelques lignes, d'évoquer dans ses colonnes les événements importants survenus là où il n'a pas de correspondant, fût-il occasionnel.

Mais, dans un pays comptant encore plus de cent quotidiens, est-ce suffisant? Peut-on se contenter de parler indéfiniment des autres par agence interposée? Peut-on accepter, si l'on excepte le cas des correspondants parlementaires à Berne, de toute façon obnubilés par la politique fédérale, que seules quelques entreprises de presse fassent l'effort d'aller voir elles-mêmes ce qui se passe aux quatre coins du pays? Le doute est d'autant plus permis que, si l'on regarde les choses de plus près, beaucoup de correspondants ne sont là que pour faire des papiers économiques, politiques ou boulevardiers. Ce qui manque, nous a par exemple expliqué Sonia Zoran, l'ancienne correspondante à Zurich du «Nouveau Quotidien», ce sont des articles de société, des articles de fond mettant en perspective les différences et les ressemblances entre communautés. Beaucoup de choses s'écrivent sur le sujet, mais souvent à la-va-vite, sans recul ou sans mise en valeur, un peu comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Ce qui manque aussi, principalement du côté romand, ce sont des journalistes qui restent plus qu'un an ou deux, voire parfois quelques mois seulement, en Suisse alémanique. Donc qui prennent le temps, à l'instar de maints correspondants d'outre-Sarine en Romandie, de sentir le pays profond.

Bien sûr, le manque de motivation n'explique pas tout. Le problème est aussi financier. Beaucoup de journaux n'ont pas les reins assez solides pour se payer un correspondant à l'autre bout du pays. Mais ont-ils fouillé sérieusement tous les fonds de tiroir? La Fondation Oertli de Zurich, qui a pour but d'encourager les échanges culturels et linguistiques entre les différentes régions du pays a lancé il y a bien des années un programme baptisé «Journalistes à la découverte de la Suisse». Ceux-ci peuvent se rendre à loisir dans une autre partie linguistique du pays durant vingt jours au maximum, choisir librement le thème de leur enquête et les lieux où ils entendent la mener, ainsi que les hôtels où ils descendent: la fondation prend en charge, jusqu'à concurrence de 380 francs par jour pour le journaliste voyageant accompagné et de 320 francs pour celui étant seul, les frais de logement, de voyage, de repas, de documentation, de contacts, etc. Elle demande en échange de recevoir les articles et reportages réa-

lisés, mais insiste sur le fait que son soutien vise en premier lieu à donner à des journalistes la possibilité d'apprendre à mieux connaître et à mieux comprendre une autre région du pays que la leur.

Dans de telles conditions, on aurait pu imaginer une ruée sur l'offre de la Fondation Oertli. Or, tel n'est pas le cas. Si 33 projets de voyages journalistiques dans une autre région linguistique du pays ont été recensés et soutenus par la fondation en 1983, ce chiffre est tombé à quatre en 1995. Chaque projet peut concerner un ou plusieurs journalistes et déboucher sur un ou plusieurs articles. L'an passé, l'un des deux projets romands financés par ce biais émanait du pool Romandie-Combi («La Liberté», «Le Nouvelliste», «L'Express», «L'Impartial», «Le Quotidien jurassien» et le «Journal du Jura»), dont les titres ont publié une série de reportages sur une trentaine de sites alémaniques. La fondation, pour cette opération, a versé 7000 francs. Pour 1996, celle-là a d'ores et déjà accepté de soutenir huit projets, dont huit conçus par des médias alémaniques et, de nouveau, deux par des médias romands. La presse italophone n'a par contre pas présenté de projet depuis 1994.

Vu le faible intérêt des médias helvétiques pour son programme, qui ne manque pourtant pas d'argent (40'000 à 50'000 francs sont à disposition chaque année) la Fondation Oertli réfléchit à la meilleure façon d'en relancer l'intérêt. En sus de son soutien financier aux projets retenus, elle pourrait par exemple lancer un prix du meilleur reportage réalisé par ce biais. Des voies sont également à explorer du côté du Centre romand de formation des journalistes à Lausanne (CRFJ) et du Medienausbildungszentrum (MAZ) à Lucerne, entre lesquels des échanges, sous quelque forme que ce soit, sont encore à inventer.

Marchera, marchera pas? Le fait est que, en raison des difficultés économiques des journaux, les rédacteurs peuvent moins facilement partir que durant les années quatre-vingt. Or, malheureusement, cette crise économique correspond à «l'après 6 décembre 1992», alors qu'il faudrait justement plus d'échanges pour remédier à la crise de confiance qui s'en est suivie, notamment sur le plan linguistique.

MIEUX QUE LADY DI !

VAS-Y COCO !
UN BON PAPIER
SUR LE DIVORCE ENTRE
ROMANS ET
ALÉMANIQUES !



BARRIGUE

© by FORUM HELVETICUM

WORKSHOP / ATELIER WIRTSCHAFT – ÉCONOMIE – ECONOMIA – ECONOMIA

André Gachet

Situation actuelle

Quel rôle joue l'économie pour la compréhension et l'échange entre les communautés linguistiques en Suisse? Tel est le thème de cet atelier.

Je travaille dans une entreprise – Télécom PTT – qui est importante dans le paysage économique suisse mais qui, cependant, se différencie des entités économiques situées soit dans l'une ou soit dans l'autre de nos régions linguistiques. En effet, nous avons nos attaches dans l'ensemble du pays, voire bientôt au-delà de nos frontières.

Aussi, je serai plus nuancé que les représentants de l'économie qui, au sein de la «Commission de la compréhension du Conseil national et du Conseil des Etats», semblaient plus sensibles aux questions de globalisation des marchés qu'aux «ponts» à construire entre les régions linguistiques de notre pays.

Je dois dire que j'aime beaucoup le thème de ce forum: «Punts – Ponti – Ponts – Brücken», un séminaire sur la compréhension et l'échange entre les communautés linguistiques en Suisse».

J'ose affirmer que

*L'économie peut aider à construire ces ponts.
L'économie a besoin de ces ponts.*

Télécom PTT, d'abord par son réseau de télécommunications, mais aussi par son réseau de vente de ses services qui nous relie à nos clients dans tout le pays, construit des «ponts» et a besoin de «ponts». Premièrement, grâce à la possibilité offerte à chacune et à chacun de «télécommuniquer». Mais le canal technique ne suffit pas, encore faut-il que les informations transmises soient de nature à favoriser la compréhension et les échanges. Mais, deuxièmement et d'une façon plus concrète, je voudrais relever que notre type d'organisation a de tout temps favorisé les échanges et la compréhension entre collaboratrices et collaborateurs alémaniques, romands, tessinois, voire romanches. Nos directions régionales groupées autour de la Direction générale située à Berne ont à mon avis toujours été le garant d'une bonne entente entre partenaires des différentes parties de notre pays.

J'ajouterai que le fait de garantir un service public – nous parlons maintenant de desserte de base – est à mon avis un élément supplémentaire

qui favorise la compréhension et les échanges. Car cette desserte de base garantie aussi aux régions périphériques ou isolées ne doit pas, par définition, être limitée par nos frontières linguistiques. Je tiens à rappeler que la notion de desserte de base n'est pas directement liée au fait que Télécom PTT soit une entreprise publique ou une entreprise partiellement ou totalement privée.

Maintenant, je dois tempérer cette vision un peu idyllique par deux remarques. D'abord, la nouvelle génération maîtrise, à mon avis, de moins en moins bien la compréhension d'une deuxième langue nationale. Ce qui veut dire qu'il est parfois difficile d'organiser des rencontres où chacun peut s'exprimer dans sa langue maternelle. Un phénomène qui doit être mis en parallèle avec la difficulté, pour cette nouvelle génération, de savoir rédiger dans sa langue maternelle. Il se peut que ce jugement soit trop subjectif. Peut-être devrait-il être soumis à une étude plus poussée. Ensuite, comme pour beaucoup d'entreprises, nos réseaux se globalisent et nos relations s'étendent à l'Europe et au monde entier. Un phénomène passionnant qui revitalise les notions de découverte de l'autre, de renforcement des liens entre communautés différentes, de lutte contre l'indifférence. Notions que nous avons un peu oubliées dans notre pays et que justement relève l'argumentaire en faveur de l'article constitutionnel sur les langues.

En ce qui me concerne, c'est en découvrant mes partenaires de Suède, des Pays-Bas, d'Espagne, voire de plus loin dans le monde, que je ressens plus fortement le besoin d'une unité confédérale. Mais cela pose quand-même le problème de l'emploi de l'anglais comme langue véhiculaire entre partenaires dont très souvent aucun n'est de langue maternelle anglaise.

Perspectives

Quelles sont les perspectives que l'on peut imaginer en ce qui concerne *le rôle de l'économie pour la compréhension et l'échange entre les communautés linguistiques en Suisse*, pour reprendre le thème de ce séminaire?

Le scénario «catastrophe» pourrait être celui d'une économie qui n'a que faire de ces problèmes et qui ne s'occupe plus que de ses relations sur le plan mondial. Après tout, si dans quelques années tous les acteurs qui ont un rôle important à jouer dans le monde économique parlent couramment l'anglais, la compréhension et l'échange pourront se faire dans cette langue. Cela dit, je ne voudrais pas laisser croire qu'une bonne connaissance de la langue anglaise soit quelque chose de négatif.

Après tout, l'anglais va devenir immanquablement le canal de communication pour la compréhension dans le domaine économique. A nous de préserver l'emploi de nos langues nationales pour les échanges culturels.

Quant à l'autre perspective, la «positive», c'est celle où l'économie se rend compte que la culture d'entreprise passe aussi par des collaboratrices et des collaborateurs qui, s'ils ont leur tête dans le marché mondial et une partie de leur coeur dans leur entreprise, ont aussi leurs racines dans un pays multiculturel comme l'est la Suisse. Mais dans ce pays, il ne faudrait pas croire que c'est au pouvoir économique de jouer le rôle du pouvoir politique. Mais ça, c'est une autre histoire ...

J'ouvre donc les débats de cet atelier en vous posant deux questions:

L'économie permet-elle de construire des ponts?

L'économie a-t-elle besoin de ponts?

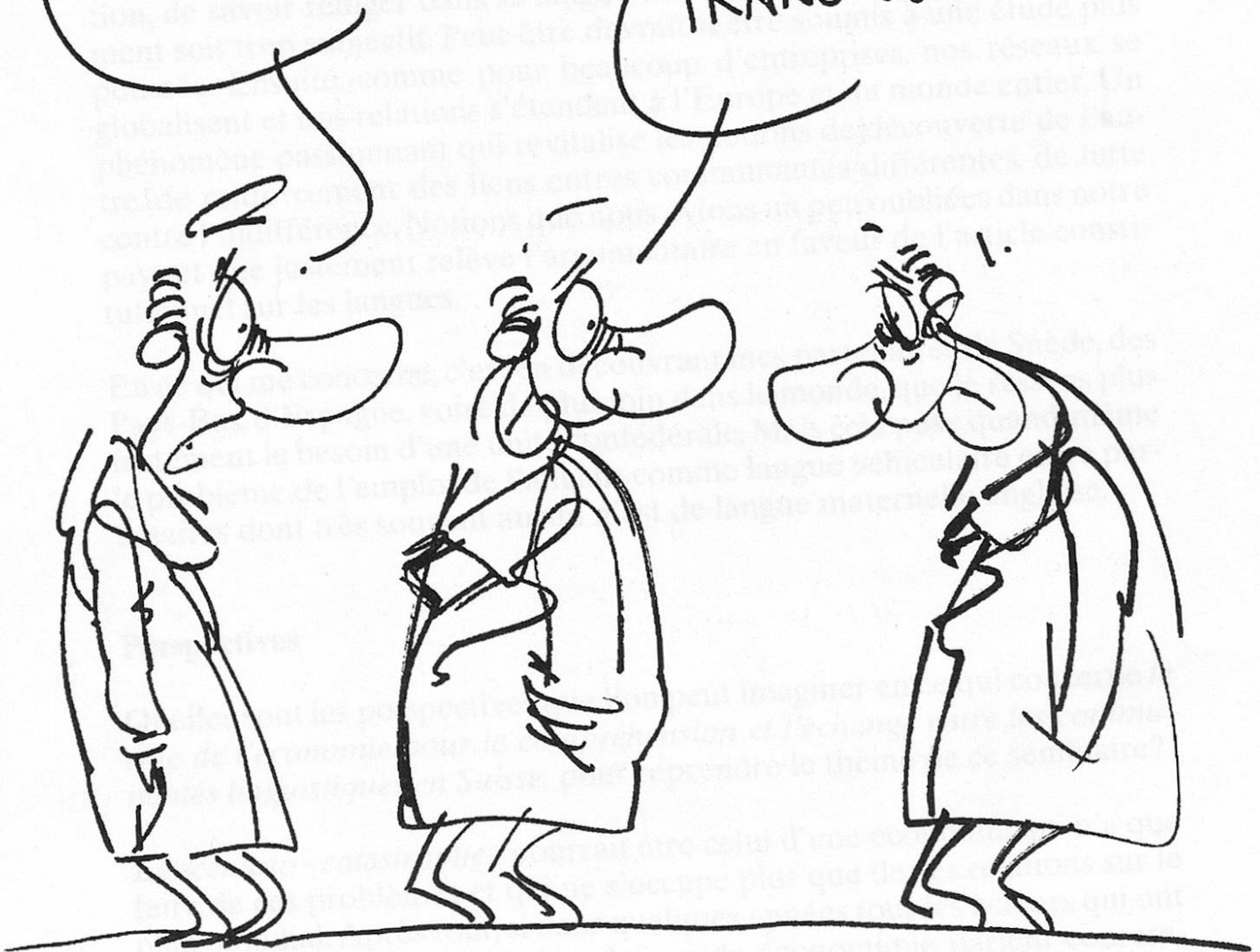
FRANCOIS

MULTICULTUREL

ÉCONOMIE

IL FAUT DÉFENDRE
LE FRANÇAIS !

IL DIT QU'IL FAUT
DÉFENDRE LE
FRANC SUISSE !



BARRIGÜE

© by FORUM HELVETICUM